

ACTU | MONTCEAU ET RÉGION

MONTCEAU-LES-MINES Social

Un bâtiment pour les personnes défavorisées au Parc Salengro

Pascal BONNARDOT (CLP)



Voilà à quoi ressemblera la future maison relais. Document Architecte Regnault Chalon-sur-Saône La future maison relais Crédit photo Architecte Regnault Chalon sur Saône

Une résidence accueil et services composée de 15 logements de type T1 va bientôt sortir de terre au Parc Salengro. Elle accueillera des personnes disposant de faibles revenus, en situation de handicap psychique et qui ont besoin de soutien.

Les travaux d'un nouveau chantier de l'Opac de Saône-et-Loire vont prochainement démarrer. Au Parc Salengro, à l'angle de l'avenue Roger-Salengro et de la rue Georges-Clemenceau, le bailleur-social porte le projet de

construction d'une maison relais pour le compte de l'association Les PEP 71 qui en assurera la gestion. Située à côté de la résidence-seniors avenue Roger-Salengro, face à la pharmacie, cette maison relais d'une superficie de plus de 800 m² sera composée de logements individuels, ainsi que d'espaces collectifs (salle commune et salle à manger) favorisant la convivialité.

« La résidence accueil et services va proposer 15 logements de type F1 à des personnes fragilisées et disposant de faibles revenus, qui sont en situation de handicap psychique et qui ont besoin d'un soutien pour rompre l'isolement et favoriser leur autonomie dans le logement, détaille Aurélie Comtet, directrice de pôle-services d'intervention sociale. Deux professionnels seront présents du lundi au samedi. Des propositions sont faites aux résidents de participer à des temps de convivialité organisés par les professionnels (repas et sorties) ou par les résidents eux-mêmes. »

À l'extérieur, les résidents disposeront d'une terrasse, d'un terrain clos et de places de stationnement. Les travaux débuteront fin février pour une période de 13 mois, la livraison étant programmée pour mars 2020. Le coût de l'opération s'élève à 1,9 million d'euros TTC. Une convention tripartite va être signée entre l'Opac, propriétaire, les PEP 71, locataire, et la Caisse d'allocations familiales (CAF). L'association Les PEP 71 va sous louer les logements aux personnes dévalorisées. « Le financement de la gestion de la résidence accueil et services dépend de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) », explique Aurélie Comtet.